

Séance du vendredi 2. septembre 2022 à 19h30

---

L'an deux mille vingt-deux, le deux septembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Alain MORILLON, Raymonde SEILER, adjoints

Claude SCHULLER, André BECK, Emmanuelle BONDUELLE, Elodie DEMARE, Charles KREMPFER, conseillers municipaux

Procurations :

Michel BOBIN procuration à Emmanuelle BONDUELLE

Dominique RISTORCELLI, procuration à Elodie DEMARE

Absents excusés sans procuration : Richard LIEBY, Elodie GERUM, Eléonore JEAN DIT PANNEL, Benoit ROELLINGER

En présence de : *Jean-Claude MENSCH – délégué transition écologique et qualité de l'air de Mulhouse Alsace Agglomération ; M. et Mme SCIUS, M. et Mme SPAENLEHAUER, Mme HUCK et M. DIECHTIAREFF (point 1)*

*Annie Devey (secrétaire de mairie- points 1 à 12)*

*Quorum : 8 – présents : 9*

---

Convocation du 26 août 2022

### **8. Contrat de maîtrise d'œuvre pour rénovation thermique de la maison 44 rue du Général de Gaulle – Enveloppe des travaux**

Le diagnostic énergétique de la maison au 44 rue du Général de Gaulle est mal noté. M le Maire propose de mettre en place une rénovation thermique complète. Cette restauration inclurait l'isolation des murs et de la toiture, le changement des fenêtres et la ventilation.

Un contrat de maîtrise d'œuvre a été demandé à l'architecte Alain STEINMETZ pour la restauration thermique de cette maison.

Le montant des travaux est estimé à 103 334,07 € HT.

Le contrat de maîtrise d'œuvre propose un taux de 5,5 % du montant des travaux, incluant les prestations suivantes : avant-projet, autorisation d'urbanisme, assistance à la passation des marchés de travaux, direction de l'exécution des travaux, assistance aux opérations de réception et études d'exécution. Ce taux correspond à un montant de 5681,50 € HT pour le montant des travaux prévus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve la poursuite du projet ;

- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec l'architecte Alain STEINMETZ pour un taux de 5,5.% ;

- donne son accord pour la dépense de maîtrise d'œuvre d'un montant de 5 681,50 € HT ;

- donne son accord pour une dépense d'un montant estimé à 103 334,07 € HT pour les travaux de rénovation thermique de la maison 44 rue du Général de Gaulle à Dietwiller, et pour la consultation des entreprises ;

- donne son accord pour des demandes de subvention.

*Signatures : Le Maire Christian FRANTZ-*

*la secrétaire Pierrette KEMPF*



Certifié exécutoire –  
Le Maire –  
Christian FRANTZ

Transmis à la sous-préfecture le 06/09/2022

